



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/578
18 décembre 2003

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

488ème séance plénière

PC Journal No 488, point 5 de l'ordre du jour

DECISION No 578
PROROGATION DU MANDAT DE LA MISSION DE L'OSCE
EN CROATIE

Le Conseil permanent,

Rappelant sa décision No 514 du 12 décembre 2002,

Décide de proroger le mandat de la Mission de l'OSCE en Croatie jusqu'au
31 décembre 2004.